

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2618

Approbation et autorisation de signature d'une convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit du domaine privé, situés 2 et 8 rue Saint Théodore à Lyon 3e, au profit de l'Association "L'Oasis Sans Souci" – EI 03219

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2618 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT DU DOMAINE PRIVE, SITUES 2 ET 8 RUE SAINT THEODORE A LYON 3E, AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "L'OASIS SANS SOUCI" – EI 03219 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en 1985, l'Association « L'Oasis Sans Souci » a pour but de proposer et d'organiser l'animation sociale, culturelle, sportive et récréative du quartier Dauphiné-Sans-Souci, dans le 3^e arrondissement de Lyon. Elle propose à ses adhérents des activités très variées comme, par exemple, l'apprentissage de langues étrangères (trois groupes de huit personnes), les cours d'informatique, le bridge, les jeux de société, la cuisine, la gymnastique d'entretien, des activités manuelles et artistiques (scrapbooking, décoration..), des sorties culturelles (une sortie par mois) et l'aide aux devoirs pour les plus jeunes, ce qui permet de favoriser le lien social entre les habitants du quartier.

La Ville de Lyon soutient depuis plusieurs années l'Association « L'Oasis Sans Souci » pour ses actions en direction des habitants du quartier Dauphiné Sans-Souci et reconnaît la pertinence du travail accompli par cette structure.

Dans ce cadre, l'Association « L'Oasis Sans Souci » bénéficie de la mise à disposition de locaux à titre gratuit du domaine privé :

- d'une surface de 200 m² au total décomposés comme suit : 120 m² environ situé en rez-de-chaussée du bâtiment et 80 m² environ situés au sous-sol, avec ascenseur privatif au 2 rue Saint Théodore à Lyon 3^e.
- d'une surface de 136 m² environ situé au rez-de-chaussée du bâtiment au 8 rue Saint Théodore à Lyon 3^e.

La valeur locative annuelle de ces locaux ainsi mis à disposition est de 29 680 €

L'actuelle convention de mise à disposition arrivant à échéance, je vous propose de la renouveler dans les mêmes termes, pour une durée de trois ans et ce jusqu'au 31 décembre 2019, de manière à confirmer le soutien de la Ville de Lyon aux actions de cette association.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux situés 2 et 8 rue Saint Théodore à Lyon 3^e, au profit de l'Association « L'Oasis Sans Souci », est approuvée.
2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne BRUGNERA